

BULLETIN MUNICIPAL d'INFORMATIONS

Commune de BAN de LAVELINE

Numéro 31 – JANVIER 2013

*(Imprimé par nos soins, tiré à 730 exemplaires, diffusé gratuitement
et prochainement consultable sur le site INTERNET de la commune)*

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	page 2
En bref et en direct du Conseil municipal	page 3
Etat-civil	page 6
Vie scolaire	page 7
Infos	page 13
Tableau d'honneur	page 16
Le CCAS	page 18
Temps forts	page 19
Pages de la ComCom du Val de Galilée	page 20
Message du Syndicat des déchets	page 22
Page de l'Amicale des Sapeurs-pompiers	page 24
Invitation à la jeunesse	page 25
Calendrier des fêtes 2013	page 26
Regard sur le passé	page 28



Ban de Laveline : 1 313 habitants
Département des Vosges – canton de Saint-Dié est

Directeur de la publication : Gérard NOEL, Maire

*Rédaction : Isabelle UHRIG, Rédactrice Principale 1^{ère} classe
Et les membres de la commission « communication »*

MAIRIE : **OUVERTE au PUBLIC du lundi au samedi de 9 à 12 heures**
(l'après-midi UNIQUEMENT sur rendez-vous)

2 place Eugène Grandjean
88520 BAN DE LAVELINE
Tél : 03.29.51.78.01 – Fax : 03.29.51.68.34
E-mail : contact@mairie-bandelaveline.fr
Site INTERNET : www.mairie-bandelaveline.fr



Le MOT du MAIRE

2012 a vu l'ouverture du nouveau **Groupe Scolaire**, dont la construction a probablement été l'une des opérations les plus importantes menées à Ban de Laveline.

Ce projet d'envergure s'avérait nécessaire pour que nos enfants puissent s'instruire et évoluer dans un environnement moderne et des infrastructures adaptées.

La rentrée de septembre, moment fort pour nos enseignantes et nos écoliers, s'est parfaitement bien déroulée pour tous, suite, notamment, à l'excellent travail de nos « déménageurs » !...

Merci pour leur participation et leur contribution.

Merci à l'Etat et au Conseil Général pour l'aide financière précieuse qu'ils nous ont accordée *(je doute qu'un projet similaire soit encore réalisable aujourd'hui sur le plan financier, eu égard à la diminution des aides publiques...)*

Selon une tradition maintenant bien établie, et avec un plaisir toujours renouvelé, je vous présente en mon nom et en celui du Conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite pour 2013 !

Que cette nouvelle année nous permette de poursuivre nos efforts : l'avenir repose sur notre capacité à créer et à innover.

Gérard NOEL

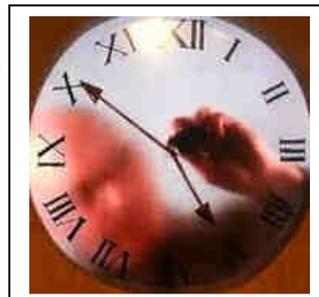


En BREF et en DIRECT du CONSEIL MUNICIPAL...



SEANCE du 21 JUN 2012 (9 conseillers présents, 4 excusés, 2 absents)

- Attribution des travaux de voirie (programme triennal 2012/2013/2014) à l'entreprise SCREG d'Anould (88)
- Attribution des travaux de dégagement et de relèvement de pincettes de protection en forêt communale à l'entreprise Forêts et Bois de l'Est (Epinal) pour les lots 1, 3, 4 et 5 et à l'entreprise Weiss (Sainte-Barbe) pour les lots 2 et 6
- Attribution des travaux routiers en forêt communale et sous maîtrise d'œuvre ONF à l'entreprise DEREXEL (Gérardmer)
- Décision d'achat à un privé d'une parcelle (B 2440) en raison de sa localisation dans le périmètre de protection des sources de Ban de Laveline (Steigy)
- Décision de mettre en vente le bâtiment de l'ancienne école de Honville
- Embauche de 2 CAE à compter du 1^{er} septembre 2012 à raison de 20 heures hebdomadaires
- Adoption du rapport sur l'eau 2011
- Approbation de la mise à jour des règlements SERVICE de l'EAU, CIMETIERE, UTILISATION du GYMNASIUM et de la SALLE des FETES
- Approbation des décisions modificatives n° 2 et 3 sur le budget général
- Rejet de la demande d'aide financière d'une étudiante lavelinoise pour un stage à l'étranger
- Fixation des horaires d'ouverture du nouveau Groupe Scolaire de Ban de Laveline à compter de la rentrée 2012-2013 : 8h30-11h30/13h30-16h30



- Décisions modificatives sur le budget forêt (DM n° 1) et sur le budget général (DM n° 4)
- Déclassement des immeubles sis 60 Honville et 13 rue de la Costelle (qui abritaient les écoles élémentaires jusqu'au 31 août 2012) et intégration desdits immeubles dans le domaine privé de la commune
- Validation, sur proposition du Comité consultatif du concours, de la liste suivante des lauréats des maisons propres et fleuries 2012 (qui recevront chacun un prix de 25 € ainsi qu'une photographie de leur résidence) :



ANCEL	Marie France et Claude	6 Québrux
BANDESAPT	Marie-Thérèse et Alexandre	1 rue de Verpellière
DE RIGHI (<i>Auberge Lorraine</i>)	Audrey et Fabrice	5 rue du 8 Mai
FLEURANCE	Marie-José et Hervé	28 Coinchimont
GAXATTE	Isabelle et Michel	30 Algoutte
GODEL	Nadine et Jean Pierre	1 chemin du Breuil
HOUVION	Evelyne et André	24 Coinchimont
MICLOT	Claire et Roland	70 Honville
MISTLER	Yvette et Jacques	1 rue du 11 Novembre
PERRIN	Éliane et Jean Pierre	48 la Grand Voye
PERROTEY	Martine et Alain	4 les Mirabelliers
SIMON	Marie-Thérèse	6 Lauterupt
SMADIT	Paulette et Antoine	37 rue de la Petite Côte
VALETTE	Claude	43 Velupaire
VANOLI	Michèle et Jean	15 rue des AFN

- Avis favorable aux demandes d'adhésion de Auzainvilliers et de Longchamp au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC) et au changement de statut de Charmois l'Orgueilleux, Dommartin aux Bois et Pierrefitte, suite à l'extension du périmètre d'intervention de la Communauté de communes du secteur de Dompaire
- Décision de proposer à la location (50 € par jour et 70 € par week-end) la salle Aquilina (ex cantine-garderie) à compter du 30 septembre 2012 – Offre exclusivement réservée aux habitants de Ban de Laveline ; *tarif gratuit pour les associations lavelinoises, celles-ci acquittant déjà un forfait annuel pour l'occupation de la salle des fêtes*
- Accord donné à un échange de parcelles (d'une contenance d'environ 40 ares) entre la commune et un privé sur le secteur « Au-dessus de Clairgoutte »
- Sur proposition du Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie, accord donné :
 - ✓ à la valorisation de 30 sentiers de promenade et de randonnée
 - ✓ au projet d'édition d'un topoguide
 - ✓ au projet de création d'un itinéraire GRP®
 sur le territoire du Pays de la Déodatie



- Achat de 2 parcelles à des particuliers afin d'accroître le domaine forestier communal et d'améliorer la voirie d'une zone de la Basse Combray
- Validation d'une convention présentée par la Direction départementale du Territoire (DDT) relative à l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol
- Municipalisation de la bibliothèque de Ban de Laveline à compter du 1^{er} janvier 2013 afin de continuer à profiter des services de la médiathèque Départementale des Vosges et création d'une régie communale de recettes pour ladite bibliothèque municipale



- Mise à jour des règlements « cantine » et « garderie », applicable au 1^{er} novembre 2012
- Validation d'une convention de bail avec l'Association Sportive et Culturelle de Ban de Laveline (ASCB) pour l'occupation du rez-de-chaussée et des annexes du bâtiment de Verpellière (ex école) à compter du 1^{er} novembre 2012
- Proposition de convention d'occupation temporaire du domaine public (ex bibliothèque au 1^{er} étage du bâtiment mairie) avec l'Association Diocésaine de Saint-Dié, pour sa mission de catéchèse auprès des enfants, qui pourrait s'appliquer à la suite de la vente effective du presbytère
- Validation de la convention proposée par la Communauté de communes du Val de Galilée pour la mise à disposition du personnel et du matériel technique communal en vue de l'entretien des extérieurs de la Maison de Santé Rurale



- Approbation d'une gratification « de Noël » au personnel titulaire, en raison du surcroît de travail occasionné par la mise en service du nouveau Groupe Scolaire
- Avis favorable aux demandes d'adhésion au Syndicat Mixte d'Informatisation Communale des communes de Pargny sous Mureau et de Lemmecourt, ainsi que des Communautés de communes des Ballons des Hautes Vosges et de la Source de la Moselle, et des Lacs et Hauts Rupts



ETAT CIVIL - 2ème semestre 2012

♥ **NAISSANCE** de :



EMELINE

chez Jean-Paul AUBRIAT et Stéphanie CLAUDEL, 1 rue du 8 Mai

07 juillet 2012

MAEL

chez Rémi SANTAMARIA et Elodie BAU, 14 rue du Chenat

11 juillet 2012

THÉO

Chez Damien CHOPAT et Priscilla OLLMANN, 16 La Praye

04 août 2012

LÉANE

Chez Anthony HOLLARD et Vanessa MAILLOU, 3 rue du Stade

27 octobre 2012

Bienvenue à ces jeunes Lavelinois et félicitations à leurs parents !



♥ **MARIAGE** de :

Béatrice MAZENQ et **Romain LAFOND**, 13 bis Lauterupt

21 juillet 2012

Charlène SCHILTZ et **Richard MICLOT**, 5 rue du 8 Mai

1^{er} septembre 2012

Mélanie VERDUN et **Benjamin MYNY**, 4 Omégoutte

29 septembre 2012

Marie-France TOUSSAINT et **Bernard MILLE**, 28 Marimont

1^{er} décembre 2012

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux !

♥ **DECES** de :

Gérard PERROTEY (64 ans), 23 Marimont

16 août 2012

Marcel TAICLET (65 ans), 20 rue des Aulnes

26 août 2012

Georges LE BERRE (83 ans), 15 rue des Aulnes

29 septembre 2012

Anne VATELOT épouse VAUTRIN (70 ans), 20 Québrux

05 octobre 2012

Renée BARTHÉLÉMY veuve PETIT (70 ans), 2 La Truche

07 octobre 2012

Alice VOINSON veuve LANGLOIS (87 ans), 2 rue du 8 Mai

18 novembre 2012

Toutes nos condoléances aux familles des défunts



<u>RECAPITULATIF de l'ANNÉE 2012</u>	
11 naissances hors commune	
7 mariages	
12 décès dont 7 hors commune	



VIE SCOLAIRE

(année 2012 - 2013)

Effectif total : 131 élèves

Directrice : Madame Nathalie GROSGEORGE

Depuis la rentrée de septembre 2012, élèves et enseignantes ont pris leurs marques dans le tout **NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE**, situé 14 rue du Stade (près du gymnase) –
Tel : 03 29 51 95 87

MATERNELLE : 46 enfants

- Classe de Cécile MOUCHOT : 13 petits et 9 moyens
- Classe de Patricia FERRY : 11 moyens et 13 grands

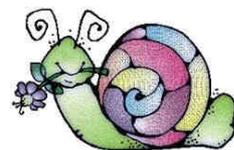
ÉLÉMENTAIRE : 85 enfants

- Classe de Catherine JOST : 16 CP
- Classe de Véronique MICHEL : 17 CE1 et 6 CE2
- Classe de Marie GEOFFROY et Marie SAVOY : 10 CE2 et 13 CM1
- Classe de Nathalie GROSGEORGE et Marie SAVOY : 7 CM 1 et 16 CM2

La journée « **PORTES OUVERTES** » dans le nouveau groupe scolaire a eu lieu le **SAMEDI 27 OCTOBRE 2012**, tout au début des vacances de la Toussaint.

Le maire et les adjoints ont assuré la visite guidée des lieux pour les familles lavelinoises curieuses de découvrir le nouvel univers de leurs enfants et petits-enfants.

**Afin d'assurer la sécurité des enfants,
merci de « rouler tout doux » (30 km/h)**



Les **dossiers d'inscription scolaire** pour les **NOUVEAUX** élèves

(notamment pour l'*entrée en maternelle – enfants natifs de 2010*)
seront à retirer en mairie à partir du **1^{er} mars**
et à rendre **COMPLETS** pour le **30 avril 2013**

Juillet 2012

Le déménagement

Il n'aura fallu que quelques jours d'efforts intensifs pour venir à bout du déménagement des 3 écoles, même si un important et long travail en amont et en aval a été nécessaire.

Enseignants, personnel communal, élus, chantier jeunes : tous ont travaillé avec efficacité et bonne humeur !



Les garçons se sont chargés de porter les choses les plus lourdes ...



... rassemblées dans la cour avant d'équilibrer le chargement dans la camionnette



Bernard LEFEBVRE n'a pas hésité à participer à cet événement mémorable, apportant une collaboration précieuse !

Jeudi 12 juillet 2012

Après l'effort, le réconfort !

Toute l'équipe des déménageurs s'est retrouvée autour d'un sympathique repas à la salle des fêtes pour recharger les batteries.

Un GRAND MERCI à TOUS !

Elle est bien notre NOUVELLE ÉCOLE !

Quand on est en récré, on voit les camarades ou les frères et les sœurs plus grands qui font de la corde à sauter ou qui jouent dans les élastiques

Dans notre nouvelle école, la salle de jeu est plus grande et on l'aime bien

La cour aussi est plus grande et on peut mieux faire du vélo



Il n'y a pas encore la structure ni la petite cabane dans la cour

On peut aussi regarder les maîtresses des grands et on se demande si elles sont gentilles

Les moyens et les grands de la maternelle

Pour aller au gymnase, c'est pas loin du tout. On n'est pas obligés de marcher beaucoup

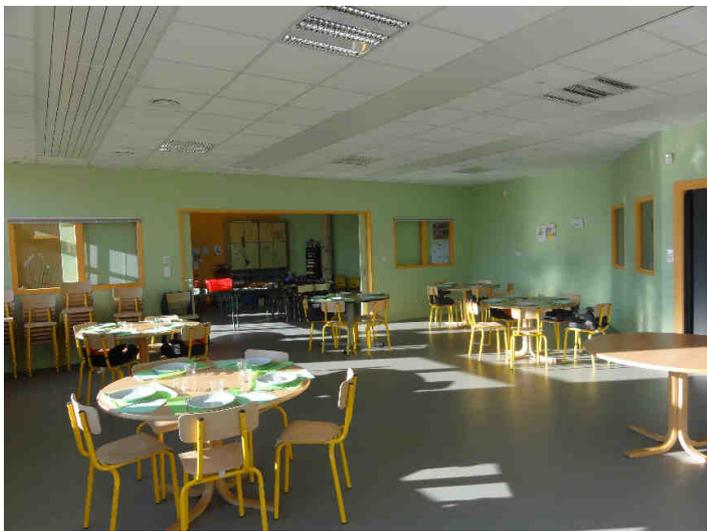
Dans les toilettes, il y a une fontaine à eau pour se laver les mains et c'est mieux qu'avant parce qu'on n'a plus besoin de se mettre à la queue leu leu pour attendre son tour

La bibliothèque n'est pas très loin de notre classe, elle est plus grande





La garderie



La cantine

On préfère manger à la cantine, Avec les copains et les copines!



Violon



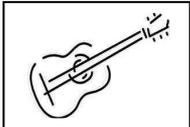
Piano



Chant



La Salle de musique



Guitare

La **salle de restauration** attenante à la **garderie périscolaire** est fréquentée quotidiennement par une trentaine d'enfants en moyenne.

L'espace, lumineux et fonctionnel, offre de très bonnes conditions d'accueil aux enfants comme au personnel communal encadrant. Les repas sont livrés 4 fois par semaine par un prestataire de Saint-Rémy (70).



Chacune des **deux classes de maternelle**, d'une superficie de près de 70 m², ouvre directement sur la cour de récréation.

Les salles sont complétées par une pièce annexe permettant le stockage du matériel pédagogique. Les couleurs, vives et gaies, ont été choisies par les enseignantes.

La **salle de motricité** permet aux élèves de maternelle de pratiquer quotidiennement des activités physiques et corporelles nécessitant de l'espace : parcours, jeux collectifs, danses, etc... Elle est située en accès direct des classes de maternelle.

Les quatre salles de l'école élémentaire, de la même dimension que les classes de maternelle, sont également séparées par une pièce annexe.

Elles sont équipées de mobilier ergonomique, de bureaux neufs et de grands placards de rangement. Les tableaux sont réglables en hauteur.

Toutes les salles de l'école bénéficient d'un accès internet, de la ventilation double-flux, de stores métalliques extérieurs électriques.



La salle de musique présente une architecture originale (en demi-cercle) et des qualités acoustiques incontestables, appréciées des utilisateurs.

Elle est mise à la disposition des associations locales, qui l'utilisent pour des cours de musique et des répétitions de chorales suivant un calendrier bien précis.

La bibliothèque municipale est désormais intégrée au groupe scolaire. Le nouvel emplacement de plain-pied la rend accessible à tous et lui offre une meilleure visibilité.

Depuis la rentrée, le nombre d'adhérents a d'ailleurs notablement augmenté.

Il reste aux bénévoles de l'ASCB qui assurent les permanences, à informatiser la gestion des ouvrages, afin de travailler en lien avec la Médiathèque Départementale des Vosges.

Celle-ci assure le passage du bibliobus et donc la mise à disposition sans cesse renouvelée des livres proposés.

Ecole de Verpellière



29 juin 2012

Cérémonie empreinte de nostalgie !

Pour la dernière année, la **remise des dictionnaires** aux élèves de CM2 partant en 6ème, a eu lieu à l'école de Verpellière.

C'est avec une certaine émotion que le maire Gérard NOEL a félicité les futurs collégiens. Il leur a remis un dictionnaire encyclopédique accompagné d'un DVD et leur a souhaité bonne chance dans leurs études !



Les futurs élèves de 6ème, leur enseignante Nathalie GROSGEORGE, la représentante des parents d'élèves Sandrine WEISROCK, les membres de la commission école, Stéphane DEMANGE, Monique THIÉBAUT et Claude VOINSON posent une dernière fois pour la photo souvenir dans la cour de l'école de Verpellière...

Que devient l'école de Verpellière ?

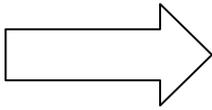
Ce beau bâtiment construit en 1910, qui a vu défiler des générations d'écoliers, est depuis novembre 2012 dédié aux activités artistiques et culturelles qui manquaient de place.

Ainsi les sections de l'ASCB (Ban des Arts, Patchwork et Théâtre) vont continuer à pratiquer leurs activités dans de meilleures conditions.

La salle du rez-de-chaussée est toujours occupée par l'Harmonie Municipale pour ses répétitions.

Les deux logements restent loués à des particuliers.

Le voisinage est ravi de constater que cet immeuble est à nouveau rempli de vie et de talents !



INFOS



© 3p0D * www.ClipartOf.com/16428

SALLE AQUILINA (= ancienne cantine/garderie)



cuisine

Les locaux de l'ancienne cantine/garderie, rebaptisés **salle Aquilina**, sont équipés de tables et de chaises pour 50 personnes. La cuisine attenante est équipée en vaisselle pour 48 convives.

Tarifs de location toutes charges comprises :

*** 50 € par jour**

*** 70 € pour 2 jours (week-end et jours fériés)**

La location est exclusivement réservée aux habitants de Ban de Laveline sur réservation en mairie.

Du nouveau à l'association de parents d'élèves « le Ban'c des Écoles »

L'association, qui regroupe des parents d'élèves, a pour but d'aider au financement des projets des enseignantes du Groupe Scolaire de Ban-de-Laveline.

Au cours de la réunion du 23 novembre 2012, Sandrine Weisrock présidente, a souhaité passer la main.

Le **nouveau bureau** se compose désormais de :

Président

Jean-Pierre KRAFT

Tél 03 29 50 10 45

Mail jean-pierre.kraft@orange.fr

Secrétaire

Élodie PIERRON

Trésorière

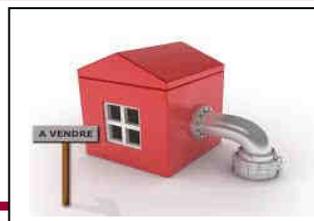
Nathalie GASPERMENT

Projets 2013

- Repas dansant le 23 février 2013, salle des fêtes de la Croix aux Mines
- Financement d'un concert pour tous les élèves de l'école



En cas de VENTE IMMOBILIERE, seul le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (Epinal) est compétent pour établir le DIAGNOSTIC « assainissement non collectif » - Tel 03.29.35.57.93



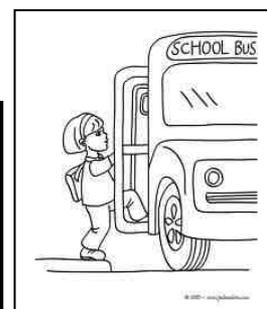
RÉVISION de la RÉGLEMENTATION des BOISEMENTS :

Lancée par le Conseil Général des Vosges, elle concerne les dix communes composant la Communauté de communes du Val de Galilée. Elle contribue au maintien de l'équilibre entre les parcelles agricoles et forestières, en encadrant le boisement ou le reboisement. Une enquête publique aura lieu fin 2013, suite aux travaux d'élaboration d'un nouveau plan par la commission chargée de la révision.



VIGNETTES de BUS – élèves du second degré :

Les familles des enfants inscrits en mairie sont invitées à **venir chercher en mairie DÉBUT JANVIER la vignette des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres**



PNEUS « HIVER » en zone « montagne » !

Le sel de déneigement est devenu, depuis quelques années, un matériau coûteux qu'il convient d'économiser. De plus, il contribue à la pollution de l'environnement et des nappes phréatiques, ainsi qu'à la dégradation des chaussées.

Il devient donc primordial, dans un département comme le nôtre, d'avoir un véhicule équipé de pneumatiques adaptés, améliorant ainsi la **SÉCURITÉ** de TOUS.



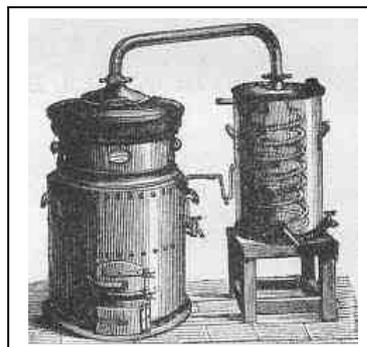
Un pneu « hiver » à demi usé est beaucoup plus efficace sur neige ou verglas qu'un pneu « été » à l'état neuf !

La campagne de **DISTILLATION** se déroule sur Ban de Laveline depuis le 1^{er} décembre 2012 et se terminera le 30 mars 2013.

S'inscrire en mairie (18 € par jour pour les lavelinois, 30 € par jour pour les « extérieurs »)

Il est rappelé que toutes les opérations concernant la distillation sont désormais traitées par le bureau d'EPINAL :

Bureau des Douanes
16 avenue Pierre Blanck
88050 EPINAL
Tel : 03 29 31 30



Pour le transport des matières à distiller et le retour des alcools obtenus, les bouilleurs de crus sont invités à retirer en mairie le formulaire « déclaration de distillation – demande de délivrance d'un titre de mouvement ».

L'imprimé, une fois complété et signé, devra être :

- ✓ SOIT déposé au bureau d'Epinal 3 jours avant la date prévue du transport
- ✓ SOIT adressé par la poste au bureau d'Epinal 10 jours avant la date prévue du transport

(joindre une enveloppe timbrée à ses nom et adresse)



Le brûlage à l'air libre (ou dans un incinérateur individuel) est TOTALEMENT INTERDIT ; les déchets verts doivent être acheminés en déchetterie (les contrevenants s'exposent à une amende de 450 €)

Les chiens doivent être tenus en laisse
dès lors qu'ils franchissent les limites de la propriété.

Les maîtres ne respectant pas cette obligation s'exposent à une contravention de 68 à 450 €



Les **COLLECTES d'ORDURES MENAGERES** se dérouleront normalement les **lundis 1^{er} avril** (Pâques), **20 mai** (Pentecôte), et **11 novembre** (Armistice) **2013**.

Les **conteneurs VERRE et PAPIER** ont été déplacés fin novembre 2012 de la rue du Stade à la **rue de Coinchimont** (*derrière la maison forestière*) pour faciliter les manœuvres du transporteur.



Tableau d'Honneur



A peine arrivés, déjà récompensés !

Succédant à Jocelyne et Jean-Marc ANTOINE en 2010, nos jeunes restaurateurs **Audrey et Fabrice DE RIGHI** n'ont pas ménagé leur peine pour maintenir la bonne renommée de **L'AUBERGE LORRAINE**.

Rapidement, ils ont également pris le relais pour assurer la préparation et le service du Repas annuel des Anciens, organisé par le CCAS.

En 2010, Fabrice obtient le diplôme de **maître restaurateur**. Il travaille uniquement sur des produits frais en se rapprochant des producteurs du terroir. Tous les plats réalisés, de l'entrée au dessert, sont « faits maison ».

En 2012, à la suite de la visite d'un jury venu « incognito » il a le grand plaisir de recevoir le diplôme de **maître cuisinier de France** !

Et dans le même temps nos restaurateurs décrochent une **3^{ème} étoile** pour l'hôtellerie !

Félicitations !

Vous pouvez les retrouver dans le guide 2012-2013 des restaurants et hôtels de France dont les critères d'attribution sont : « **évolution et créativité dans le respect de l'excellence** ».

En novembre 2012, vous avez pu regarder sur Vosges Télévision l'émission « A feu doux » qui faisait la promotion de leur bonne table. Fabrice a réalisé, sous l'œil des caméras, la recette du « *mignon de veau en croute de pain de mie au jus de pommes* ».

Après avoir pris leurs repères, Audrey et Fabrice souhaitent maintenant participer davantage à la vie locale en s'investissant dans des animations, en concertation avec les autres commerçants et les associations.



Tableau d'Honneur



Formidables talents !

« Aux DÉLICIES de QUENTIN » ...

Les souriantes **Céline** et **Mannon** vous accueillent dès potron-minet pour vous servir, à peine sortis du fournil, des pains et croissants tout chauds !

A la gamme des pains traditionnels s'ajoutent les pains fantaisie, qui prennent forme grâce à **Sébastien**, toujours en recherche de nouvelles réalisations.

Le rayon pâtisserie est bien achalandé grâce à **Thierry** qui crée régulièrement de nouveaux desserts, toujours avec des matières premières nobles et « haut de gamme ».

Inventif, perfectionniste et bûcheur, Thierry vient de réussir, après une formation de 2 ans, son **Brevet de Maître Pâtissier** niveau 3.

Seul vosgien à l'obtenir.

Félicitations !

Reconnu par ses confrères de la fédération des boulangers-pâtisseries de Lorraine, il met, avec d'autres pâtisseries, ses compétences au service de leurs suggestions ; sont ainsi nés :

- * Le **délice de Pâques** en 2011,
- * Le **Babouchka fête des grands-mères 2012**, plus connu localement sous le nom « Galiléo »
- * La **perle de Noël 2012** qui est le mixage de plusieurs avis vosgiens.

à venir :

- * La **tarte de la fête des grands-mères 2013**
- * une surprise pour les amateurs de fèves locales originales, dans les futures **galettes 2013**

Thierry fournit également à ses confrères les chocolats travaillés à partir de matières premières de qualité.

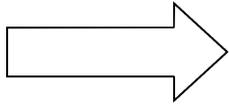
Pizzaiolo confirmé et attentif à l'attachement de ses clients à leurs racines, il n'a pas hésité à baptiser ses pizzas du nom des différents secteurs géographiques locaux.

La passion de son métier, Il veut la transmettre aux plus jeunes. Et c'est bien parti : à bonne école, son apprenti **Alex** BERTON a été sélectionné pour le dessert de la **Saint-Valentin 2013**, que vous connaissez déjà sous le nom « d'Alex »

Bel encouragement !

Ce couple dynamique et sa sympathique équipe aiment recevoir l'avis de leur clientèle sur chaque nouvelle création. Ils méritent nos encouragements !





Le CCAS

Service TAXI

Réservé aux personnes de la commune n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre à Saint-Dié, ce service a lieu le 1er mardi matin du mois par un taxi privé qui prend en charge les clients à leur domicile.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie 48 heures à l'avance.

Coût : 5 € par personne, le solde du coût est pris en charge par le budget du CCAS.



Colis dames



Colis hommes



14 juillet 2012

Le stand de pâtisseries, glaces, crêpes et l'estimation du panier garni ont rapporté **390 €**.
Un **grand Merci** aux membres actifs du CCAS et à tous les participants qui ont affronté la météo capricieuse.



Dimanche 21 octobre 2012

Les 74 seniors rassemblés autour d'une bonne table joliment décorée, ont apprécié le repas gastronomique chaleureux et convivial. Tous ont pris plaisir à se retrouver et certains ont dansé, entraînés par le sympathique duo musical formé par Claude BALIN et Michel PELLÉ.

Les **doyens de l'assemblée**, **Odette TRAGLIA** (91 ans) et **Gustave DIEUDONNÉ** (84 ans), visiblement ravis, ont reçu un petit cadeau.

Ceux qui n'ont pu se déplacer ou qui sont en maison de retraite ont eu, comme tous les ans, la visite des membres du CCAS qui leur ont apporté un colis.

A l'année prochaine !

Temps forts autour des gestes d'antan et des gestes créatifs !

Des semailles à
la tartine!



8 et 9 septembre 2012

Démonstrations de battage mécanisé à l'ancienne avec une batteuse Wiederkehr de 1912. La belle centenaire remise en état de marche par Gérard MANGEL a attiré beaucoup de visiteurs ... Avec la participation de l'astre solaire qui n'a pas faibli, sans oublier l'expo de documents et d'outils liée au thème, ce week-end a obtenu un franc succès.

Pour marquer le centenaire de la guerre de 1914, la prochaine exposition prévue en 2014 concernera la grande guerre et les combats au Violu. Si vous possédez des documents relatifs à cette période, n'hésitez pas à consulter les membres du **Groupe d'Histoire Locale de l'ASCB** :

Claude TAILLARD 03 29 51 79 47

Le coin des artistes



30 juin et 1er juillet 2012
7ème Exposition du Ban des Arts



Rencontres intergénérationnelles avec la Communauté de communes du Val de Galilée (CCVG)

Cet été, Adrien s'est rendu au moins 1 fois par semaine au domicile de Mme NOEL... Le programme ? Promenades sur les hauteurs de Ban de Laveline et ses environs...

Mme NOEL était ravie de partager ses connaissances et toutes les petites histoires liées aux lieux-dits visités... Adrien, lui, était bien content de faire plaisir et de découvrir tous ces endroits...

Les 20 heures de rencontres prévues dans le contrat signé entre Adrien et la CCVG ont très vite été dépassées... Mais qu'importe ! La rentrée est arrivée et Adrien a tout de même prévu de passer voir Mme NOEL de temps en temps....

Adrien s'est engagé dans ce projet cet été, mais Charline et Manon l'ont précédé l'été 2010... Elles aussi ont passé du temps auprès de Mme LOUIS et de Mme NOEL.

Promenades, préparation de petits gâteaux, jeux de société, tout un programme !

L'idée de ce projet est de pouvoir proposer aux personnes âgées du village la visite d'un jeune de manière régulière pour un temps d'échanges et de loisirs. Le jeune qui s'engage et qui respecte son contrat (au moins 20 heures de rencontres) reçoit en échange une aide de la Communauté de Communes pour financer un projet personnel (achat de matériel de sport, de musique, aide au permis de conduire...)

Monique THIÉBAUT a sollicité bon nombre de personnes du 3^{ème} âge avant de trouver quelqu'un à qui cela ferait plaisir d'avoir la visite d'un jeune du village, environ une fois par semaine... Elle a également joué le rôle de « marraine » des binômes, en veillant à ce que tout se passe bien...

Ces rencontres sont plus que positives : les trois jeunes qui ont participé sont ravis de cette expérience et Mme NOEL et Mme LOUIS, très satisfaites d'avoir partagé ces moments.

Vous pouvez retrouver Charline et Manon et d'autres jeunes qui ont participé au projet en 2010 sur le site de la CCVG, dans la rubrique « Vie sociale – infos jeunesse – Rencontres intergénérationnelles », puis cliquer sur le lien vidéo...

Si vous êtes une personne âgée et que vous avez envie, vous aussi, d'avoir la visite d'un jeune de manière régulière : contactez la mairie de Ban de Laveline.

Pour les jeunes qui veulent donner un peu de leur temps : contacter la CCVG.



Rencontres 2012

Solange NOEL, Adrien et Monique THIÉBAUT



Rencontres 2010

Manon, Charline, Solange NOEL, Georgette LOUIS

DÉFIBRILLATEUR : pourquoi, comment ?

Vous l'avez sans doute tous aperçu... **Le défibrillateur, accessible au public, est installé sur la façade de la salle des fêtes (côté « Panier Sympa »)...**

Pourquoi défibriller ?

✓ **Qu'est ce que la fibrillation ventriculaire ?**

Il y a fibrillation lorsqu'il n'y a plus de coordination de la contraction des fibres du cœur. Chacune se contracte de façon indépendante des autres et il n'y a plus d'efficacité collective : il y a arrêt de la circulation, en particulier vers le cerveau (la fibrillation ventriculaire représente 80% des arrêts cardiaques).

✓ **Combien de temps a-t-on pour agir en cas de fibrillation ventriculaire ?**

Seulement quelques minutes. Chaque minute qui passe, c'est 10% de vie en moins.

✓ **Quel est le taux de survie en cas d'arrêt cardiaque ?**

3 à 4 %

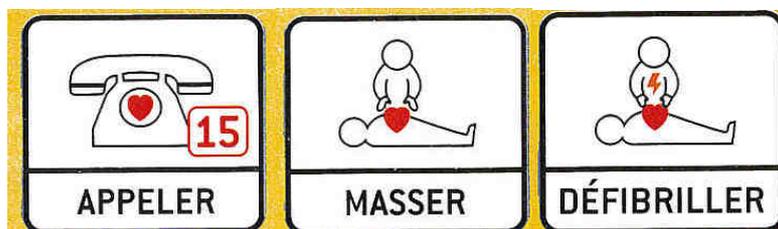
Qui sont les victimes et les sauveurs potentiels ?

Chacun d'entre nous peut être victime d'un arrêt cardiaque !

✓ **Où surviennent les arrêts cardiaques ?**

70 à 80% au domicile et 20 à 30% dans la rue et les lieux publics.

✓ **Quels sont les 3 gestes qui sauvent ?**



✓ **Qui peut les pratiquer ?**

Tout citoyen peut pratiquer ces gestes. Un décret de mai 2007 autorise chacun à utiliser un défibrillateur.

La probabilité d'utiliser un défibrillateur est plus grande que celle d'utiliser un extincteur.

Des formations aux gestes d'urgence sont à réaliser de manière régulière en complément de l'installation des défibrillateurs. Il est primordial de « réactiver » ses connaissances très souvent afin de perdre le moins de temps possible le jour où vous vous trouverez en situation !

⇒ **Pensez à participer aux prochaines sessions qui seront organisées en 2013.**

Pourquoi des défibrillateurs accessibles au public ?

✓ **Les services de secours ne sont pas suffisants ?**

Rappelez-vous : chaque minute qui passe, c'est 10% de survie en moins....

✓ **Est-ce bien utile d'installer des défibrillateurs accessibles au public ?**

Dans les villes équipées, la survie passe de 3 % à 20 %.....

Pensez-y : 1 vie = 3 gestes !

**Syndicat Mixte
des Vallées de la Morte et de la Fave
248 Route de la Mairie - 88100 Pair et Grandrupt
Mail : synd.enlevement.om@packsurfwifi.com**

Les ORDURES MENAGERES

**Trier, collecter, recycler,
diminuer la masse des déchets,
c'est préserver notre environnement !!**



La REDEVANCE INCITATIVE

Dans un futur proche

La loi du Grenelle de l'Environnement (qui préconise une baisse de 7% des ordures ménagères d'ici à 2015) prévoit que les collectivités doivent passer à un mode de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles **incitatif** pour janvier 2014.

Au cours de l'année 2013 des réunions publiques d'information seront organisées dans les différentes communes pour expliquer le fonctionnement de la redevance INCITATIVE .

De plus, au cours de cette même année, sera établie **la facture habituelle selon les critères actuels**. Mais **une facturation à blanc** (sur 6 mois) sera effectuée à titre indicatif (donc pas à payer). Cette facture « blanche » permettra de comparer ce que l'on aurait à payer en cas de redevance incitative et ce que l'on paie selon le mode actuel de facturation.

Pour une facturation au plus juste

La redevance incitative (ou RI) est un **mode de financement** du service public d'élimination des déchets. Elle s'appuie sur **l'utilisation du service** par l'utilisateur, c'est-à-dire la quantité de déchets produits. On la nomme « **incitative** » car elle encourage l'utilisateur à modifier son comportement **en augmentant** son geste de TRI et **en diminuant ses quantités d'ordures ménagères**. Elle s'appuie sur le principe " **pollueur - payeur** " et responsabilise donc davantage le producteur de déchets ménagers. La Redevance Incitative comporte une **PART FIXE** pour le financement du service (personnels, déchetterie, collecte, traitement...) et **UNE PART VARIABLE** (liée à la quantité d'ordures ménagères collectées à chaque foyer)

Les orientations du Syndicat à propos de la Redevance Incitative:

A ce jour (22 novembre 2012), **aucune décision n'a été prise**.

Avec le Bureau d'étude ANETAME, **la réflexion est actuellement en cours** sur de nombreuses questions dont la redevance ou la taxe, le mode de collecte en LEVEE ou LEVEE/PESEE, la collecte sélective en PORTE A PORTE ou en POINT D'APPORT VOLONTAIRE... **Donc, AFFAIRE à SUIVRE...**

CONTACTS :

René BASTIEN, Président du Syndicat Mixte de la Morte et de la Fave
Tel/Fax : 03.29.51.70.74
Portable : 06.86.61.61.66

Paul VALENCE, Ambassadeur du tri
Portable : 06.30.38.84.35

Comment réduire la masse de nos déchets ??

En changeant nos comportements : on adopte des réflexes simples pour produire moins de déchets et ceux que l'on ne peut (ou ne veut) pas éviter, on les trie (verre, papier, carton, fer, aluminium, plastique) afin qu'ils soient recyclés.

Chaque geste compte.

Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

Astuce 1 - Produits de grand format

Pour les produits non périssables, un grand contenant (1Kg) fera moins d'emballage que plusieurs petits (4 x 250g) et sera proportionnellement moins cher.

Astuce 2 - Produits concentrés

Un produit concentré génère moins de déchets si l'on respecte bien les doses prescrites et il permet de limiter les transports sur les routes. Il est aussi plus facile à transporter quand on fait ses courses.

Astuce 3 - Produits réutilisables

Les produits réutilisables peuvent être utilisés à plusieurs occasions, ils sont donc plus "durables" et plus économiques.

Astuce 4 - Produits distribués en VRAC

Exemple de produits : fruits et légumes frais ou secs, outillage en vrac, fournitures de bureau.

Astuce 5 - Le compostage

Le compostage fera diminuer la masse de vos déchets d'environ 10Kg par an et par habitant

Les chiffres de l'année

Les chiffres clés (Kg/An/Hab)

Déchetterie:

2011 = 165.84 kg

2012 = 163.1 kg

Soit **- 1.65%** : dû à la forte baisse des tonnages de déchets verts et donc au compostage

Ordures Ménagères :

2011 = 204.82 kg

2012 = 204.03 kg

Soit **- 0.4%** : or sur les dernières années, nous étions à 6% de baisse par an, il faut continuer les efforts surtout en vue du futur passage à la redevance incitative

Multi matériaux:

(sacs bleus et jaunes)

2011 = 41.45 kg

2012 = 43.13 kg

Soit **+ 4.05%** : on constate que l'harmonisation porte ses fruits. Vous avez trié plus, continuez !!

Verre :

2011 = 48.3 kg

2012 = 46.5 kg

Soit **- 5.6%** : on retrouve encore trop de verre dans les sacs d'ordures ménagères



Voici les nouveaux Conteneurs d'apport volontaire

La DÉCHETTERIE

RAPPEL de quelques règles de fonctionnement de la déchetterie :

- Il est formellement **interdit de déposer les déchets hors de l'enceinte du site.**
- En cas de dépôt important en volume (> 1m³), contacter le Syndicat au moins une semaine à l'avance, cela est valable aussi pour les collectivités.
- Toute récupération de produits à l'intérieur des bennes ou des conteneurs est strictement **interdite.**

Les déchets acceptés : (Voir MEMOTRI/réglette du tri)

Cartons, métaux, bois, produits incinérables et non incinérables, gravats inertes, déchets verts, déchets ménagers dangereux, huiles (alimentaire ou de moteur), tous les appareils ménagers et électroniques, batteries, piles, cartouches d'encre, radiographies, Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux ...

Les pneus ne sont acceptés qu'en juin

Les déchets refusés :

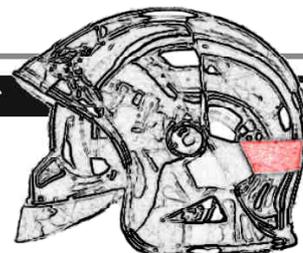
Produits explosifs ou radioactifs, les déchets d'équarrissage ou cadavres d'animaux, les déchets provenant des établissements artisanaux ou commerciaux, bouteilles de gaz, extincteurs, amiante ...



Les PROFESSIONNELS

Comme vous le savez, depuis le 1er Janvier 2011, la déchetterie de Neuvillers-sur-Fave n'est plus habilitée à recevoir les déchets des professionnels (artisans et commerçants). Ceux-ci peuvent se rendre à la déchetterie de Saint-Dié avec leur carte DEBY qui débite les frais d'évacuation et de traitement de ces déchets professionnels.

Sur cette question, une réunion s'est tenue le 10 janvier 2012 entre le Syndicat Mixte Départemental et des représentants des professionnels pour envisager une solution équitable à définir en partenariat entre le SMD d'une part et les Chambres Consulaires d'autre part (chambre d'Agriculture, chambre de Commerce et de l'Industrie, chambre des Métiers et de l'Artisanat).



amicaledessapeurspompiersdes4communes@laposte.net

Félicitations !

Dimanche 25 novembre a été célébrée la traditionnelle messe de la Sainte-Barbe, suivie d'une session de remise de **décoration** à trois de nos hommes, à l'occasion de leur départ en retraite :

- **Sergent François SCHNEIER** ▪
- **Caporal Jean-Luc DENIS** ▪
- **Caporal José DA COSTA** ▪

Tous les membres de l'Amicale s'associent pour adresser leurs plus vives félicitations aux nouveaux retraités ▪

Recrutement

Vous êtes intéressé par l'activité de sapeur-pompier ?
Vous souhaitez des précisions ?

N'hésitez pas à nous contacter en nous envoyant un courriel !

Bienvenue

Nous avons eu l'honneur d'intégrer il y a peu une **nouvelle recrue** au centre de BAN DE LAVELINE. Il s'agit de Fanny VAUCOURT. L'Amicale lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles attributions ▪

Marché de Pâques

Suite au succès précédemment rencontré, une nouvelle session du **marché de Pâques** se tiendra le dimanche 24 mars 2013 ▪

Stage défibrillateur

Dans le but d'une formation permanente de la population, l'Amicale des 4 communes va programmer début 2013 un **stage** de sensibilisation de la population à l'**utilisation des défibrillateurs automatiques** ▪
Venez nombreux !!!!

Stage secourisme

L'Amicale des 4 communes souhaite réitérer l'organisation d'un stage de secourisme niveau PSC1, début 2013. Le **stage**, d'une durée totale de 12 heures portera sur l'**apprentissage des gestes qui sauvent**.

Les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées dans la boîte aux lettres du centre de secours ou nous contacter à l'aide du courriel ci-dessus ▪

Calendriers

Petit rappel au niveau des calendriers : Les **dons** qui sont faits à l'occasion de la remise des calendriers sont **déductibles des impôts**. Une attestation peut être établie par l'Amicale sur simple demande ▪



MISSION LOCALE
arrondissement
de Saint-Dié

AVIS aux JEUNES de 14 à 26 ANS

Coucou, c'est nous !

Alexis et Aurélie, ambassadeurs de la parole des jeunes sur le VAL DE GALILÉE, en service civique à la MISSION LOCALE de l'arrondissement de Saint-Dié.

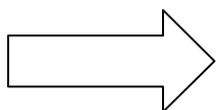
Nous souhaiterions te rencontrer

le **SAMEDI 12 JANVIER 2013**
à 14 heures
à la salle du VIOLU
Centre Sportif de BAN DE LAVELINE

afin de parler de tout...de rien... autour de petits gâteaux, et de boissons bien évidemment...!!!

Si ça t'intéresse, viens nous rejoindre pour passer un moment convivial et poser toutes tes questions autour de la jeunesse, ou discuter tout simplement !!



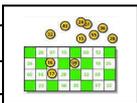


CALENDRIER des FETES 2013

MOIS	JOUR	DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JANVIER	Jeudi	10-janv	Galette 	Avelines Loisirs	Salle des Fêtes BdL
	Jeudi	17-janv	Assemblée Générale	Avelines Loisirs	Salle Aquilina
	Dimanche	20-janv	Repas dansant	ASCB Détente et Loisirs 	La Croix aux Mines
	Samedi	26-janv	Assemblée Générale	Pêche	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	27-janv	Assemblée Générale	AFN	Salle des Fêtes BdL
FÉVRIER	Dimanche	03-févr	Soirée vidéo Jacques CUNY	ASCB Bibliothèque/HL	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	15-févr	Spectacle école	Groupe scolaire	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	23-févr	Repas dansant	Le Ban'c des Ecoles	La Croix-aux-Mines
	Dimanche	24-févr	Assemblée Générale	Amicale Pompiers	Salle Aquilina
	Dimanche	24-févr	Tarot	AFN	Salle des Fêtes BdL
					
MARS	Samedi	09-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	10-mars	Théâtre jeunes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	15-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	16-mars	Théâtre jeunes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	17-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	22-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	23-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	24-mars	Théâtre jeunes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	24-mars	Marché de Pâques	Amicale des Pompiers	Centre Sportif
					
AVRIL	V/S/D	5/6/7-avr	Bourse vêtements été	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	19-avr	Soirée Bière	ASCB Badminton	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	21-avr	3 Heures VTT	ASCB Gali'Vélo	Sorémont
MAI	Samedi	08-mai	Cérémonies patriotiques	Municipalité	Monuments
	Samedi	25-mai	Rallye Quad et repas	ASCB Bûre	Circuit BdL Salle des Fêtes BdL
JUN			Concert de		
	Samedi	01-juin	Printemps 	Harmonie Municipale	Salle des Fêtes BdL
	S/D	8 et 9-juin	Ball Trap	Tir	Stand de tir
	Vendredi	21-juin	Fête de la Musique	Harmonie Municipale	Salle des Fêtes BdL
	S/D	29/30-juin	Expo	ASCB Ban des Arts	Centre Sportif

**En 2013, les FEUX d'ARTIFICE du 13 juillet au soir
seront tirés à WISEMBACH...**



JUILLET	Samedi	13-juil	Retraite aux flambeaux		Wisembach
			Feux d'artifices	Municipalités	Wisembach
			Sauterie	Amicale Pompiers	Wisembach
	Dimanche	14-juil	Marché aux Puces	ASCB Détente et Loisirs	Rues du village
					
AOÛT	Mercredi	07-août	Soirée dégustation	Commerçants	Salle des Fêtes BdL
					
Fête patronale	Dimanche	18-août	Apéritif concert	Amicale Pompiers	Salle des Fêtes BdL
	Lundi	19-août	Apéritif concert	Amicale Pompiers	Salle des Fêtes BdL
SEPTEMBRE	V/S/D	20/21/22-sept	Bourse vêtements hiver/jouets	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	29-sept	Loto	ASCB Bûre	Salle des Fêtes BdL
					
OCTOBRE	Dimanche	06-oct	Thé dansant	AIBLL	La Croix aux Mines
	Dimanche	20-oct	Repas CCAS	Municipalité	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	27-oct	Puces	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
NOVEMBRE	Lundi	11-nov	Cérémonies patriotiques	Municipalité/AFN	Monument /Salle des fêtes BdL
	Mardi	12-nov	Assemblée Générale	ASCB	
	Dimanche	17-nov	Belote	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
DÉCEMBRE	Vendredi	06-déc	St Nicolas	ASCB Bûre	Place colonel Denis Groupe Scolaire
					



REGARD sur le PASSÉ



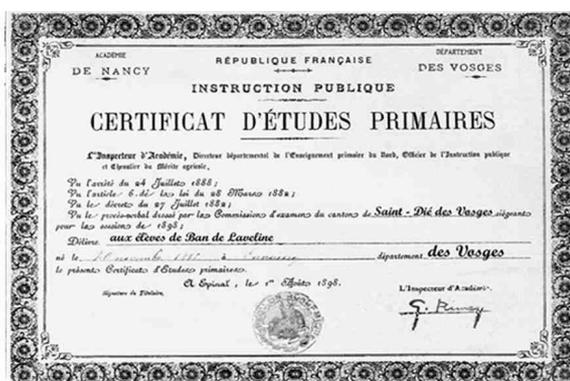
« Dis grand-mère, dis grand-père, c'était comment, l'école à votre époque? »

Témoignages recueillis auprès de : Jeanine (née en 1925), Juliette (née en 1928), Marguerite (née en 1923), Odette (née en 1921), Roger (né en 1926) Marie-Thérèse (née en 1937) (habitants de Lauterupt, Raumont, Honville, Québrux, le Centre, Verpellière)

«A notre époque, dans les années 1930-1941, il y avait ...
3 écoles : l'école du Centre, l'école de Honville et l'école de Verpellière.



Ban de Laveline - Mairie - École (1799)



Ecole de Honville (1884)



Ecole de Verpellière (1910)

Nous allions à pied à l'école la plus proche de notre domicile et nous y faisons toute notre scolarité de 6 ans à 14 ans. S'il n'y avait pas eu le catéchisme le jeudi, nous n'aurions pas connu les autres enfants du village...

Nous allions en classe les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée. Notre jour de repos était le jeudi au lieu du mercredi actuellement. Les cours avaient lieu de 8h à 11h30 le matin et de 13h à 16h l'après midi.

Nous étions « quitte » de bonne heure ? Pas du tout ! Car après l'école, il fallait rentrer à pied à la maison, très souvent éloignée de plusieurs kilomètres. Puis c'était les devoirs et les leçons obligatoires, tout en gardant les vaches dans les prés ou en aidant aux travaux de la ferme.

Gare aux punitions si le travail n'était pas fait : lignes et verbes à copier 100 fois, le tout signé par les parents ! Les enseignants étaient très sévères. Tout manquement à la politesse et au respect méritaient double punition : la première à l'école et la deuxième à la maison.

Les maîtres n'hésitaient pas à frapper les plus récalcitrants et les plus indisciplinés avec des baguettes cueillies en forêt.

Il fallait étudier dans sept cours différents avant de pouvoir passer le certificat d'études primaires, examen marquant la fin de la scolarité de la plupart des écoliers de notre campagne.

Cours préparatoire, Cours élémentaire 1ère année, Cours élémentaire 2ème année, Cours moyen 1ère année, Cours moyen 2ème année, Cours supérieur, Cours supérieur 2ème année, la classe du « certif ! »

Entre 12 et 14 ans, on passait le Certificat d'Études Primaires à l'Ecole de Ban-de-Laveline, qui était le bourg centre.

On y retrouvait les enfants des communes de la Croix-aux-Mines, Gemaingoutte, Raves et Wisembach.

(Le jour de son certificat d'études en 1941, Juliette se souvient des Allemands arrivant au village pour l'occuper. Ils ont accroché le drapeau avec la croix gammée sur le bâtiment qui est la mairie actuellement)

Les journées commençaient inmanquablement par les « corvées » où chaque élève qui était de « service » cherchait le bois et le charbon qui servaient à alimenter le gros fourneau entouré d'une grille trônant au milieu de chaque classe. Au cours des promenades, nous ramenions des fagots de genêts qui servaient d'allume-feu.

En principe c'était l'instituteur qui allumait le feu. Le soir, il fallait arroser la classe avant de balayer pour ne pas soulever la poussière.

Après nous être bien « rangés » en silence, nous entrions en classe sans oublier de saluer le maître ou la maîtresse d'un « bonjour monsieur » ou « bonjour madame » haut et clair !

Nous laissions nos sabots ou nos caoutchoucs dans le couloir pour garder nos pieds bien au sec dans des chaussons quelquefois tricotés.

Puis les cours commençaient invariablement par une phrase de morale du genre : « *la politesse est le devoir qui embellit la vie...* »

Dictées, grammaire, conjugaison, calcul (*pour ménager le papier, les opérations étaient écrites dans la marge*), tables de multiplications (*il paraît que c'est encore au programme !*), instruction civique et cours de morale, sciences naturelles, histoire, géographie, un peu de couture et du chant, remplissaient nos semaines d'écoliers. »

Vous pouvez, sur *demande**, consulter les documents et photos de l'exposition de 2007 organisée par le groupe d'Histoire Locale de l'ASCB, sur « l'Ecole à Ban de Laveline d'Hier à Aujourd'hui »

*Contacts : Claude TAILLARD 03.29.51.79.47 – Monique THIÉBAUT 03.29.57.74.95

A la récré, vous jouiez à quoi?

Dans la cour où les filles étaient séparées des garçons (*comme dans les classes*), nous jouions à la marelle, chat perché, colin-maillard, aux billes et avec des toupies.

A l'école du Centre, la cour était située entre le bâtiment de la mairie et le mur de l'église.

Comment étiez vous habillés?

Les filles portaient un tablier noir et les garçons une blouse grise.

De quel couleur était ton cartable ?

Dans le cartable en cuir marron qui servait plusieurs années (*le cordonnier le recousait aux vacances si nécessaire*), étaient rangés le plumier, le porte-plume, une ardoise avec une craie, un cahier de brouillon et un cahier du jour. Les livres qui étaient fournis par la commune restaient à l'école et servaient plusieurs années.

Et le bus, il roulait à l'essence ?

Il n'y avait ni bus ni voiture pour aller à l'école et revenir à la maison. La nuit venue, les enfants marchaient à l'instinct d'autant plus que l'éclairage public était très « discret ».

En hiver, le chasse-neige tiré par un cheval passait uniquement sur la route principale. Le père de famille faisait la passée en tirant un panier chargé de gros cailloux !

Est ce que vous mangiez à la cantine ?

Ceux qui ne rentraient pas chez eux à midi à cause de l'éloignement, faisaient réchauffer leur « pot de camp » contenant un frugal repas préparé par la mère de famille, sur le fourneau de la classe. Quelquefois le « frichtis » était brûlé. Alors c'est le ventre vide que nous finissions la journée !

En hiver, la commune faisait préparer une soupe par des particuliers qui accueillait certains enfants. On peut dire que c'est l'ancêtre de la cantine.

Vous alliez faire du ski à Gérardmer ?

Pas du tout! Mais nous avions de longues luges en bois où nous montions à plusieurs pour faire de grandes descentes sur les coteaux près de l'école. Et dès que les ruisseaux débordaient sur la route, puis gelaient, nous faisons de grandes parties de glissades avec nos sabots. Ce n'était pas dangereux car les voitures étaient rares et c'était très amusant!

Est-ce que père Fouettard passait avec saint-Nicolas à l'école ? Et le père Noël ?

Pas de saint Nicolas, pas de père Fouettard ni de père Noël à l'école. Et nous n'avions pas de vacances entre Noël et nouvel An.

Les seules vacances étaient les vacances d'été que nous appelions grandes vacances car elles commençaient le 14 juillet et la rentrée avait lieu le 1er octobre.

Que faisiez-vous comme sortie ou voyage de fin d'année ?

Nous n'avons jamais fait de voyage de fin d'année (*ni en cours d'année d'ailleurs*)

C'était « dur-dur » l'école dans votre temps !!!

Peut-être, mais nous étions heureux.

Dis Grand-mère, c'est quoi ton plus beau souvenir ?

C'est quand l'instituteur sortait son violon de sa boîte pour nous faire chanter, en général le samedi après midi après la récréation.

Un chant me revient... « la bergeronnette »

*Inconstante bergeronnette
Pauvre petit oiseau des champs
Qui voltige vive et coquette
Et qui siffle de si jolis chants*

